

8

GRAND ANGLE
Clos du Maquis rénové
et agrandi.

13

PROSPECTIVE
Maison Médicale de Garde :
L'accès au soin d'urgence.

13

PROSPECTIVE
Vidéoprotection : 26 caméras
opérationnelles.

PERSPECTIVES

#36
MAI 2025

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr



4

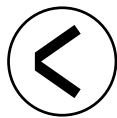
GRAND ANGLE

Fontaines en Fêtes... !

Le Village Fant'artistique
revient le 14 juin 2025



FONTAINES
SUR-SAÔNE



RÉTROSPECTIVE



1 25 ans de création !

Samedi 11 janvier, Thierry Pouzol, maire, adressait ses vœux aux fontainois. Le thème de cette année, un retour sur 25 ans de création et de construction du Fontaines d'aujourd'hui et de demain. Pour ce faire, un film de huit minutes a proposé aux habitants de traverser la commune à travers les différents projets qui ont construit la commune sur cette période.

Accédez au film en flashant le QRcode >>>



2 Les vacances des jeunes Fontainois

Pour les vacances d'avril, le service Jeunesse La Vague a eu la chance de travailler avec les partenaires de la Ville : la médiathèque des Marronniers et la MLC. En plus d'un concours photo au vieux Lyon et d'une visite au Centre historique de la Résistance et de la Déportation, ils ont profité d'une sortie surprise à Genève ! Sans oublier un brunch de fin de vacances, une séance cinéma et une cérémonie de clôture avec les parents. Malgré deux jours fériés, la sortie VTT à Miribel, l'activité Troll Ball et Quizz Room ont prouvé que les vacances étaient pleines d'entrain. À « La Vague », on ne s'ennuie jamais !



3 Le CME laisse son empreinte au Parc des Ronzières

Le CME, Conseil Municipal des Enfants, s'est réuni le mercredi 26 mars, pour réaliser une action symbolique au Parc des Ronzières. Les jeunes élus ont utilisé le Parc comme support pour planter un arbre de la Laïcité. Lors de l'ouverture du Parc, le samedi 24 mai prochain, les enfants du CME organiseront d'ailleurs plusieurs actions autour de l'arbre de la laïcité, en complément d'un accueil gourmand et d'animations sportives à partir de 10h.



Toujours plus d'ateliers dans les Structures d'Animations Municipales (SAM)

Le service de cohésion sociale vous propose tous les jours des ateliers gratuits et variés. Tricot, arts créatifs, ateliers parents-enfants... En ce moment, découvrez des ateliers plein air autour de la nature ! Accédez à toute la programmation sur l'agenda du site Internet dans la rubrique Actualités.



ÉDITO

L'année 2025 est marquante à plusieurs égards pour notre commune.

De nombreuses festivités rythment et rythmeront les saisons autour de la culture, du sport, du cadre de vie, de la solidarité ou du travail de mémoire. Ouverture du parc des Ronzières puis inauguration du pôle sportif, Village Fant'artistique exceptionnel, commémorations festives et solennelles des 80 ans de la Libération, inauguration du Clos du Maquis réaménagé :

tous ces événements, et d'autres encore, traduisent concrètement notre volonté toujours intacte de rassembler, d'honorer notre histoire et nos citoyens, de favoriser la rencontre et la convivialité entre les générations.

Nous avons plaisir à rendre tout cela possible, grâce à votre participation et à l'appui de toutes les forces vives de notre commune.



Grégory DEBOVE

adjoint chargé du projet culturel et artistique

PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 36 – Mai 2025

Directeur de la publication : Thierry Pouzol

Responsable de la rédaction :

Benjamin Lefèvre - **Rédacteurs :** Mathilde Barré, service communication.

Réalisation : Signe Particulier –

Impression : Cusin **IMPRIM'VERT**® ZA la combe – Route de St Jean de Bournay – B.P. 80154 38302 Bourgoin Jallieu CEDEX.

Papier : INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage 1000 exemplaires.

Crédits photo : Services de la mairie, Thierry Peyronny, Métropole de Lyon, Le Progrès, Freepik.

Dépôt légal : à parution.

Ne pas jeter sur la voie publique.



INSTANTANÉS



Rencontrez votre nouveau conseiller numérique !

François Bertot, a débuté ses permanences au début de mois de mars au sein de la SAM des Marronniers. Pour rappel, le conseiller numérique est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches dématérialisées, pour postuler en ligne, ou encore accompagner votre enfant par exemple. L'objectif de ce dispositif de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMIE), dispositif cofinancé par la ville est également de lutter contre l'isolement numérique de certains publics.

QUAND LE RENCONTRER ?

Tous les mardis : de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Un jeudi matin sur deux : de 9h à 12h

OÙ LE TROUVER ?

À la SAM des Marronniers au 18 rue Ampère

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Via l'accueil de la mairie : 25 rue Gambetta ou au 04 72 42 95 95

INVITATION



Commémoration anniversaire et bal populaire !

Cette année, la France célébrera les 80 ans de la Victoire des alliés de la Seconde Guerre Mondiale. L'occasion pour la commune de vous proposer deux jours de festivités, et qui plus est costumées !

Dès le mercredi 7 mai à partir de 18h30, rendez-vous à l'Alcazar,

la salle des fêtes communale, dans vos plus belles tenues d'époque, pour assister à un véritable bal populaire. Un trio de chanteuses animera la soirée et vous proposera même d'apprendre les pas du swing de l'époque. Le Tennis Club des Ronzières vous proposera de quoi vous restaurer pour prolonger la soirée.

Le lendemain, le jeudi 8 mai à 11h30, rendez-vous sur la place de l'église,

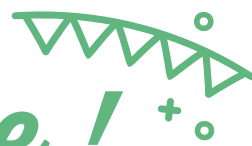
toujours en tenues d'époque, pour défiler tous ensemble dans les rues du centre-ville jusqu'au Clos du Maquis. Là se tiendra la commémoration en hommage aux soldats de la Seconde Guerre mondiale, près du Monument aux Morts. Après la cérémonie, ces deux jours d'hommages s'achèveront par un casse-croûte campagnard dans l'esprit guinguette, toujours à l'Alcazar.



GRAND ANGLE



Fontaines en fête !



A Fontaines-sur-Saône, les prochaines semaines s'annoncent festives et conviviales. Les habitants de la commune, petits et grands, vont se retrouver, partager, s'amuser, mais aussi se souvenir et commémorer.

De la célébration de la Victoire du 8 mai 1945 à l'inauguration du Parc des Ronzières, projet emblématique du mandat, en passant par la traditionnelle Fête de la Musique et un 9^e Village Fant'artistique, l'esprit rassembleur des Fontainois pourra s'exprimer à de nombreuses occasions ! Pour ne rien rater de ces événements, voici un tour d'horizon de ces moments forts en émotion...

LES 80 ANS DE LA VICTOIRE

Cette année, pour célébrer la victoire de alliés du 8 mai 1945, on rassemble toutes les générations ! Les festivités débuteront dès le 7 mai au soir avec un bal populaire animé par les trois chanteuses du groupe des Swing Birds. Il sera aussi possible ce jour-là de participer à un cours de danse des années 1940.

Pour la journée de commémoration, les Fontainois pourront assister à un défilé costumé aux couleurs de la Victoire puis participer à un buffet campagnard dans l'esprit guinguette de l'époque ! Rendez vous à 11h30, place de l'église.



DÉCOUVRENS ENSEMBLE LE PARC DES RONZIÈRES !

Ca y est ! Le 24 mai, les Fontainois pourront investir un parc des Ronzières totalement rénové : un vaste espace de 28 000 m² dédié aux loisirs, au sport et à l'environnement pour tous les âges.

Au programme de cette journée, la découverte des différents équipements, des tournois libres et des démonstrations avec notamment des trottinettes acrobatiques. Le plus difficile sera de choisir son activité, football, basket 3x3, beachvolley, pétanque, skate-park, tyrolienne, escalade ou jeux pour enfants !

Accueil gourmand à compter de 10h et chacun pourra apporter son déjeuner pour un pique-nique convivial.



ON COUPE LE RUBAN AU PARC DES RONZIÈRES !

Si les Fontainois auront déjà pris possession des installations sportives, le samedi 20 septembre sera le jour de l'inauguration officielle du pôle sportif des Ronzières. Seront réunis tous les acteurs qui ont permis la réussite du projet et de tous ceux qui en bénéficieront demain.





“

2025 est une année à la fois festive et riche d'aboutissements. Tous ces moments et ces projets réussis sont une fois de plus le signe que la convivialité et le partage font partie de l'identité de la ville.

”

Thierry Pouzol, Maire





GRAND ANGLE



Fontaines en fête !



LE VILLAGE FANT'ARTISTIQUE GRANDIT ENCORE

Le Festival des arts de la rue animera une nouvelle fois le centre-ville, de manière encore plus étendue et avec encore plus de compagnies ! Un événement familial qui devrait faire rire et rêver les Fontainois dans un esprit festif et convivial.

**Demandez
le programme !**

LA FÊTE DE LA MUSIQUE TOUJOURS DANS LE RYTHME

Tous les Fontainois sont invités à se réunir le 21 juin sur la place des Rendez-vous. Ils pourront alors assister au traditionnel concert organisé pour fêter l'arrivée de l'été. Au programme cette année, Duo So Wonky en première partie puis en quatuor pour la seconde partie dansante et festive. Une fois la nuit tombée, la soirée se poursuivra avec un feu d'artifice sonorisé.

Pour sa 9^e édition le festival des arts de la rue pour enfants promet toujours plus :

- de rencontres insolites comme celle du Yock mi yak mi yéti;
- d'émerveillement avec les manèges du Théâtre de la Toupine
- mais aussi de surprises et de magie avec de véritables cours de sorcellerie...

Retrouvez la programmation sur le Site de la commune !"



Les dates à retenir !

- Mercredi 7 et Jeudi 8 mai :
Célébration du 8 mai 1945
- Samedi 24 mai :
Ouverture au public du Parc des Ronzières
- Samedi 14 juin :
9^e édition du Village Fant'artistique
- Samedi 21 juin :
Fête de la Musique
- Samedi 20 septembre :
Inauguration officielle du Parc des Ronzières





GRAND ANGLE

CLOS DU MAQUIS, CRÈCHE DE LA CLAIRE FONTAINE ET ABORDS DU COLLÈGE : LE RENOUVELLEMENT URBAIN SE POURSUIT

En 2025, de nombreux projets d'aménagement aboutissent.

Après le Parc des Ronzières accessible au grand public dès ce mois de mai, ce sont les abords du Collège Jean de Tournes qui seront réaménagés cet été pour une rentrée plus verte et plus sûre ! Et cet automne, c'est un parc très apprécié des Fontainois, le Clos du Maquis qui prendra un vrai coup de jeune tout en gardant son atmosphère intimiste. Sans oublier le projet de nouveaux locaux pour la crèche La Claire Fontaine qui se précise de plus en plus. On vous dit tout sur ces projets d'envergure.



© Nymphéa paysage

Perspective sur le futur Clos du Maquis

LE CLOS DU MAQUIS : UN PARC PLUS CONNECTÉ AVEC SON ENVIRONNEMENT

Le parc du Clos du Maquis, très apprécié des familles et en particulier des jeunes enfants sera réaménagé dès cet automne. Ce projet doit permettre de reconnecter de manière apaisée par la voie des modes doux à la rue Gambetta, au Square de l'Europe et au quai de Saône. Un renouvellement et un agrandissement du parc sont donc prévus. Au mois d'avril, une réunion publique a été organisée pour consulter les usagers sur les différents choix d'aménagement envisagés.

Le parc va d'abord s'agrandir sur la partie parking qui sera désimper-méabilisée. La pelouse remplacera alors l'enrobé. Il restera toujours une vingtaine de places de stationnement. L'aspect paysager est particulièrement important avec la création d'un arboretum : une dizaine d'arbres seront plantés pour favoriser la biodiversité du site. Les jeux qui avaient été récemment installés seront ainsi parfaitement intégrés et valorisés. Enfin, un nouveau monument aux morts sera inauguré dans le parc, l'ancien sera quant à lui déplacé au cimetière.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA CRÈCHE LA CLAIRE FONTAINE : LE PROJET EST LANCÉ !

Dans le projet de nouveaux locaux pour la crèche La Claire Fontaine, la commune optimise le foncier de l'ancienne école Brillenciel. C'est en effet sur ce site que seront construits les futurs locaux de la crèche, à seulement 200 mètres de son emplacement actuel, ainsi que plusieurs petits immeubles de logement collectif bien insérés dans leur environnement urbain. Le projet de nouvelle crèche permettra d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de travail des agents. Il permettra également

d'augmenter la capacité de La Claire Fontaine, avec 29 berceaux au lieu de 22 actuellement. Ce nouvel équipement prendra place au droit d'une nouvelle voie mode doux poursuivie dans le clos du Maquis pour relier le quai au centre ville. Ces nouveaux locaux seront aussi plus vertueux avec une faible consommation énergétique avec un soin particulier apporté à la qualité de l'air intérieur ou encore la création d'un jardin de 350 m² pour favoriser le contact des enfants avec la nature et apporter de la fraîcheur en été. La livraison de la nouvelle crèche est prévue pour 2028.

Quant au site qui accueille les locaux actuels de la crèche, il permettra à terme d'agrandir encore le Clos du Maquis et d'offrir une agréable ouverture paysagère à la salle des fêtes.



© SA Architectes

La rue Escoffier Rémond devient voie modes doux

LES ABORDS DU COLLÈGE JEAN DE TOURNES : VALORISATION ET SÉCURISATION

À l'initiative de la ville, ce projet porté par la Métropole de Lyon comporte des enjeux autant urbains que paysagers. Pour la Métropole, l'intérêt du réaménagement des abords du collège, est d'abord la sécurisation de ce périmètre. Une réflexion est donc en cours pour rendre plus sûre la circulation des piétons, le dépôt des élèves, le stationnement et le retournement des bus. Les aménagements prévus seront l'occasion de réguler la circulation et de refaire les voies cyclables.

Le chantier qui aura lieu cet été vise aussi à valoriser le collège et le stade Roy, inutilisé depuis la réalisation du grand projet du Parc des Ronzières. Le stade Roy, dans une démarche d'optimisation des installations, devrait donc se reconvertir en un espace paysager qui permettra de valoriser l'environnement immédiat du collège et cette entrée de ville. Ainsi, un travail important doit être réalisé sur la renaturation du site.



3000m²

superficie totale

du futur parc du Clos du Maquis, comprenant un parking d'une vingtaine de places de stationnement.



500m²

de superficie végétalisée et augmentée dans le Clos du Maquis à destination des usagers.

450 000 €

Budget total du réaménagement du Clos du Maquis dont 300 000 euros financés par la Métropole de Lyon.



29

nombre de berceaux

de la future crèche La Claire Fontaine, ce qui représente une hausse de la capacité d'accueil de 31%.



8

nombre de communes dans le secteur du collège Jean de Tournes :

Albigny-sur-Saône, Cailloux-sur-Fontaines, Collonges-au-Mt-d'Or, Couzon-au-Mt-d'Or, Fontaines-Saint-Martin, Fontaines-sur-Saône, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Romain-au-Mt-d'Or.

500 000 €

Budget total du réaménagement des abords du collège Jean de Tournes dont 300 000 euros financés par la Conférence Territoriale des Maires (CTM).



© Nymphéa paysage



© Nymphéa paysage

“ Ces projets sont à chaque fois le fruit d'une belle coopération pour l'amélioration du cadre de vie des habitants. Pour le Clos du Maquis, la commune est à l'initiative et a pu compter sur l'aide de la Métropole comme pour les abords du collège dont le réaménagement a aussi été rendu possible grâce à la coopération intercommunale. ”

Olivier BRUSCOLINI, conseiller municipal délégué au cadre de vie, voirie et espaces publics



© SAJ Architectes

La future crèche au rez-de-chaussée d'un ensemble de logements



© SAJ Architectes

Une forme de bâti intégré à l'environnement du vieux Fontaines

PROSP_ECTIVE

Actu croisée : Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône



Un Réseau des Médiathèques bientôt sur les rails...

Depuis l'arrivée de Virginie Huynh, coordinatrice du projet depuis février 2024, les choses se sont accélérées dans la construction d'un réseau des Médiathèques du Val de Saône. Rappelons que ce projet a vu le jour sous l'impulsion de la CTM des Maires du Val de Saône. Poleymieux-au-Mont-d'Or a rejoint le réseau début 2025, ce qui porte à 13 communes le réseau : Albigny-sur-Saône, Couzon-au-Mont-d'Or, Curis-au-Mont-d'Or, Fontaines-sur-Saône, Genay, Montanay, Neuville-sur-Saône, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Quincieux, Rochetaillée-sur-Saône, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Saint-Romain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village.

Pour les abonnés de chacune des communes, les avantages seront conséquents : un abonnement unique permettant d'emprunter et de rendre les documents sur l'ensemble des médiathèques, un quota de prêts unifiés et augmentés, la possibilité de réserver ou de prolonger



Agenda VivaSaône

Le média intercommunal « VIVA SAÔNE » met en valeur une partie de la programmation culturelle des communes du Val de Saône.

Une programmation fidèle à la vision d'une culture pour toutes et tous qui englobe aussi bien la musique, la danse, l'art contemporain, le théâtre.

Retrouvez les événements à venir près de chez vous ici :

www.vivasaone.fr

les documents empruntés dans les 13 communes. Chaque Médiathèque bénéficiera également d'un catalogue et d'un site internet commun ainsi qu'un programme d'actions culturelles concertées. Quelques projets ont déjà vu le jour grâce au réseau, notamment la mise en place d'ateliers BD pour un public ado dans plusieurs médiathèques avec Vincent, illustrateur et l'auteur. Mais aussi une série d'ateliers d'arts visuels avec l'illustratrice Valentine qui a réuni les « talents de créateurs en herbe » autour de la réalisation d'un Atlas Illustré du Val de Saône.

Pour les dernières étapes avant le lancement officiel prévu à la rentrée scolaire de 2025, il reste encore des réunions de travail et de concertation avec les professionnels médiathécaires et les élus pour finaliser entre autres la mise en place d'une navette qui permettra de faire circuler les livres entre les différentes médiathèques.

Les équipes du Val de Saône poursuivent leur travail pour rendre toujours plus facile l'accès à la culture sur le territoire.

L'objectif pour tous est d'ouvrir les premiers services à la rentrée 2025.

MÉTROPOLE

GRAND LYON

Un Été à proximité, le retour !

Le dispositif métropolitain d'un Été à proximité, à destination des jeunes, fera son grand retour du 2 au 31 juillet 2025. Comme lors des dernières éditions, la programmation se compose d'activités essentiellement culturelles, artistiques et sportives. La volonté est d'établir un programme « en miroir » : tous les temps forts se feront au Centre et aux Marronniers, principalement au Parc de la Mairie et sur la place Hervé Cornara.

Cette année, la priorité est donnée aux partenaires de la Ville avec la participation des Maisons des curiosités et de la Maison des Loisirs et de la Culture (MLC). En effet, la MLC souhaite proposer, en concertation avec le service politique de la Ville et cohésion sociale, des événements qui impliqueront les habitants de tous âges. Le format imaginé consiste en la création de mini-spectacles de musique & danse qui seront présentés en première partie du concert participatif « On chante ensemble », assuré par l'artiste Alex Roman, mélange entre concert Piano Live et Karaoké Collectif. La création des mini-spectacles sera encadrée par des intervenants artistes professionnels et pédagogues.

L'embauche d'animateurs de proximité pour animer du multi activités et encadrer les activités menées par des intervenants extérieurs est actuellement en cours !

Rendez-vous sur le site Internet : <https://www.fontaines-sur-saone.fr/travailler-a-fontaines-sur-saone/>

Save the date !

Premier temps fort que vous pouvez déjà inscrire dans vos agendas : **le Ciné Plein air. Il fera son retour le vendredi 4 juillet à 21h45, place Hervé Cornara.**



VOIRIE

La Montée Roy encore perturbée : les prochaines étapes

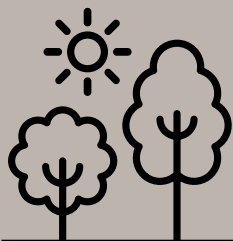
Le projet de restructuration du système d'assainissement mené par la Métropole de Lyon a été présenté à plusieurs reprises à travers les magazines ou réseaux sociaux de la commune. Communément appelé le projet de la STEP, ce dernier engendre beaucoup d'aménagements et de désagréments pour les automobilistes et les transports en commun notamment. Pour vous accompagner et vous permettre d'anticiper vos déplacements, retrouvez ci-dessous les prochaines étapes à venir :

- **Travaux sur la Montée Roy** : les travaux déjà en cours et la circulation alternée mise en place devraient se poursuivre jusqu'à fin 2025
- **Travaux sur l'avenue des Marronniers (du n°14 jusqu'à la place)** : de juillet à août 2025, l'avenue des Marronniers sera réduite en sens unique de Caluire-et-Cuire vers Fontaines-sur-Saône.

Une déviation sera mise en place la Rue Ampère jusqu'à l'Avenue du Camp et le Boulevard des Oiseaux.

Les travaux de voirie sont annoncés en temps réel sur la plateforme : <https://mobilites.grandlyon.com/travaux>





Préserver et valoriser nos espaces naturels sensibles

La commune a la chance de disposer sur son territoire de deux espaces naturels sensibles : l'île Roy et le Ruisseau du Ravin. Ces ENS, gérés par la Métropole et pilotés par les services de la Ville, sont une opportunité précieuse pour les habitants d'explorer et de découvrir des écosystèmes uniques. Pour favoriser la sensibilisation du grand public à ces milieux naturels tout en préservant la faune et la flore, les collectivités doivent s'assurer que tout est mis en œuvre pour leur préservation et leur sécurisation tout en développant des actions pédagogiques adaptées.



L'île Roy : un plan de gestion pour valoriser le site

Un plan de gestion de l'île Roy a été élaboré en ce début d'année par les collectivités. Ce document de référence définit les objectifs et actions à mener sur plusieurs années pour préserver et valoriser l'ENS. Ainsi, des suivis écologiques de la faune et de la flore sont prévus. Les habitats de certaines espèces doivent être protégés. Le sentier sécurisé doit lui être prolongé et enrichi pour favoriser l'observation et l'organisation d'animations pédagogiques. Enfin, des opérations de nettoyage et de dépollution sont déjà menées. Pour faciliter l'accès au site, un nouveau ponton devra être aménagé d'ici 2026.

L'histoire de l'île Roy n'est pas oubliée puisque les anciens bâtiments comme celui du restaurant « le Lido » seront conservés et sécurisés pour témoigner de l'aspect festif du lieu au 20^e siècle.

Le Ruisseau du Ravin : un nouveau programme d'animations pédagogiques

Une étude de fréquentation a récemment été menée pour mieux identifier les zones à valoriser ainsi que les sentiers de balade. Par ailleurs, suite à l'appel à projets qui avait été lancé pour renouveler le catalogue d'animations pédagogiques autour de l'ENS, les 5 municipalités concernées, ont pu sélectionner les animations qui seront désormais proposées aux écoles, centres de loisirs, communes, CCAS ou au grand public. Tous ces publics pourront alors bénéficier d'une sensibilisation à notre environnement local. Au programme des animations retenues : apprendre à s'orienter dans la nature, initiation à la botanique, découverte de la vie nocturne de l'ENS ou encore apprendre à repérer des traces d'animaux.



Inauguration de la Maison Médicale de Garde

Mercredi 2 avril s'est déroulée l'inauguration de la Maison Médicale Lyon Nord située à Fontaines-sur-Saône, 11 allée de la Chardonnière, au sein de locaux communaux renouvelés par la Ville.



C'est l'aboutissement d'une volonté affirmée par la municipalité et en particulier son adjoint aux affaires sociales, Gérald Weistroff. Sa localisation sur le plateau des Marronniers conforte encore un peu plus la place centrale du pôle d'équipements de La Chardonnière. Mais rien n'aurait été possible sans les principaux acteurs locaux de la santé : l'association pour la permanence des soins Lyon Nord (APSLNO), la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Val de Saône, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne Rhône Alpes et 17 communes du Val de Saône et du Plateau Nord. C'est véritablement le résultat d'un travail de longue haleine pour lequel ils ont tous œuvrés pour créer un lieu propre aux soins dit « d'urgence »

et faciliter l'accès au soin des habitants du territoire. 57 médecins se relaieront pour assurer ces gardes.

Rappelons que la maison médicale de garde a pour but d'accueillir des patients qui auront tout d'abord contacté les services d'urgences en composant le 15 ou le 116 117.

VOICI LES PLAGES HORAIRES D'ACCUEIL :

- du lundi au vendredi de 20h à 23h,
- le samedi de 12h à 23h
- le dimanche de 10h à 23h



La vidéoprotection pleinement opérationnelle !

Grâce à l'autofinancement communal (140 000 €) et aux aides de la Métropole de Lyon (117 065 €), de la Région Auvergne Rhône-Alpes (100 000 €) et de l'État (45 557 €), la Ville dispose désormais d'un maillage de vidéoprotection efficace.

Sur l'ensemble de la commune, ce sont désormais 26 caméras de vidéoprotection qui ont été installées sur des points stratégiques (mairie et centre-ville, pont et belvédère, quais, abords de la Chardonnière et plateau des Marronniers) pour appuyer le travail des forces de l'ordre.

Les gendarmes se sont emparés de ce nouvel outil et ont déjà pu obtenir, à partir des images collectées, des éléments intéressants voire décisifs suite à des faits de dégradation de l'espace public, de tirs de mortier ou de rodéo urbain. La vidéoprotection illustre ainsi parfaitement la nécessaire collaboration entre les forces de l'ordre et la collectivité autour des questions de tranquillité publique et de sécurité.





RÉTRO EN PHOTO

Découvrons le parc le 24 mai prochain !



Les travaux avancent et la partie Parc se finalise ! Retrouvez ici quelques images des travaux en cours. Nous vous attendons nombreux pour profiter de tous ces équipements sportifs et des parties extérieures le samedi 24 mai 2025, à partir de 10h. Au programme : animations, démonstrations et tournois libres.



Ils nous soutiennent

Montant du projet : 5 400 000€



Montant FEDER (Union Européenne) : 2 100 000€
Montant Région AURA : 335 000€

Montant :
995 900€

Montant :
300 000€

Montant :
229 518€

Montant :
15 000€



POINTS DE VUE



Elagage des arbres pour les particuliers *Les bonnes pratiques de taille.*



Interview de Pierre Pichot, responsable du service des espaces verts. Il nous rappelle la réglementation et les bonnes pratiques en matière de taille des arbres et des haies de clôture.

« L'obligation légale d'entretenir son terrain entre en vigueur lorsque la végétation vient empiéter sur la propriété voisine ou sur le domaine public. La réglementation détaillée précisant les hauteurs tolérées est indiquée sur le site Légi France mais on peut donner quelques règles en vigueur :

- L'élagage doit être réalisé par le propriétaire ou le locataire de la haie, sous peine de poursuites.

Concernant les haies mitoyennes, l'élagage doit être réalisé par les deux voisins.

- Pour une haie de 2 mètres ou moins, la distance à respecter est de 0,50 m minimum par rapport aux limites de propriété.
- Pour une haie de plus de 2 mètres de hauteur, la distance à respecter est de 2 m minimum par rapport aux limites de propriété.

Je profite de cet article pour sensibiliser les propriétaires à rester vigilants quant au dépassement des arbres ou des haies de clôture sur la voie publique. En matière de bonnes pratiques, il est fortement recommandé aux particuliers de ne pas élaguer, ni les haies, ni les arbres au Printemps, c'est-à-dire vers la mi-mars. En effet, une des raisons évoquées est la protection des oiseaux et de leur nidification. L'idéal étant de privilégier de le faire en automne et en hiver.

Qui fait quoi ?

La compétence de la Métropole est l'entretien des arbres d'alignements comme par exemple, Quai Jean Baptiste Simon et celle de la commune concerne les pieds d'arbres et les parcs et abords des bâtiments publics comme le parc de la Mairie, le clos du Maquis, l'allée du gymnase du Cossec.

Tribune de l'opposition

Plan de Mobilité du SYTRAL (P.D.M) : nous avons donné un avis défavorable. Pourquoi ?

Nous sommes d'accord avec ses grands objectifs : favoriser la mobilité de tous tout en protégeant la santé et l'environnement mais il est insuffisant sur trois points :

- 1 / Il veut agir sur les déplacements des personnes ET des marchandises. Quelles propositions pour ces dernières ? C'est pourtant vital.
- 2 / Aucune proposition sur les tarifs. C'est pourtant indispensable. Tarifs plus attractifs ? Tarification commune avec les TER ? Accès libre comme dans certaines villes (Montpellier, Clermont-Ferrand, Dunkerque, Compiègne...)
- 3 / Pour le Val de Saône : pas de grandes lignes structurantes d'ici 2040, pas de dessertes directes entre les lieux de vie et les gares, pas de nouvelles voies réservées, de nouvelles priorités aux feux rouges, même si les progrès récents sont appréciables. La prolongation du 33 jusqu'au centre est une demande ancienne. La navette fluviale ne va pas jusqu'à l'écluse de Rochetaillée. Quelle sécurisation sur le pont de Collonges pour la ligne forte vélo ? Les stations vélos sont réservées aux lignes fortes mais comment atteindre une ligne forte ?

Pour nous suivre :

Blog : fontainessolidaireetcitoyenne.over-blog.com

Facebook : facebook.com/fontainessolidaireetcitoyenneecologique

Mail : fontainessolidaireetcitoyenne@yahoo.fr



BIENVENUE À NESRINE ET SOUHE NOS DEUX AGENTS OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL

Au quotidien, elles accueillent les usagers en Mairie pour répondre à leurs questions et les orienter vers les bons services et interlocuteurs.

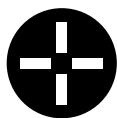
En tant qu'officiers de l'état-civil, leur mission consiste principalement à enregistrer et à certifier les événements de la vie des citoyens, tels que les naissances, les mariages, les divorces et les décès. Ce service est responsable de la gestion des registres officiels et de la délivrance de documents légaux, comme les actes de naissance, les actes de mariage et les actes de décès.

L'adresse mail pour état civil :
etat-civil@fontaines-sur-saone.fr



Nesrine a débuté dans la fonction publique en décembre 2022 en tant qu'en officier d'état-civil à la Mairie de Saint-Cyr-au-mont d'Or et elle rejoint l'équipe de Fontaines-sur-Saône en octobre dernier.

Pour Souhé, qui a travaillé trois ans dans une association et plus d'un an au CCAS de Lyon 8^{ème}, rejoindre la collectivité conforte son souhait d'être au service des usagers et d'intégrer la fonction publique. Répondre au téléphone, accueillir les administrés, gérer les courriers et les vignettes de stationnement rythment le quotidien du service Accueil d'une Mairie.



DANS L'OBJECTIF



QUAI DES PARENTS

RPE Chardonnière
22, rue Ampère • De 9h à 12h
Rendez-vous pour les jeunes
parents et enfants
de 0 à 4 ans

16 MAI - 12 JUIN



AUTOUR D'UN CAFÉ MARRONNIERS RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC la Chardonnière
À partir de 14h

Un jeudi par mois :
15 MAI - 12 JUIN

MAI

7 MAI

BAL POPULAIRE COSTUMÉ
18h30 • Salle des Fêtes

8 MAI

COMMÉMORATION
ANNIVERSAIRE COSTUMÉE
11h30 • Place de l'église

22 MAI

REPAS DE PRINTEMPS
Salle des Fêtes

24 MAI

FÊTE DES MÈRES
SAM Centre et MLC La Chardonnière

24 MAI

OUVERTURE DU PARC
DES RONZIÈRES
10h • Stade des Ronzières

JUIN

14 JUIN

VILLAGE FANT'ARTISTIQUE
À partir de 14h • Rues du Centre-ville

21 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE ET
FEU D'ARTIFICE SONORISÉ
19h • Place des Rendez-vous
et pont de Fontaines

26 JUIN

CONSEIL MUNICIPAL
19h30 • Ancienne mairie

JUILLET-AOÛT

2 au 31 JUILLET

ACTIVITÉS D'UN ÉTÉ
À PROXIMITÉ

4 JUILLET

CINÉ PLEIN AIR
21h45 • Place Hervé Cornara

14 JUILLET

FÊTE NATIONALE
10h30 • Pot républicain Square de
l'Europe

25 AOÛT

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR
À LA MÉMOIRE DES
OFFICIERS AVIATEURS
ANDRÉ VEILLIE ET PAUL
MALBET
Quai Jean-Baptiste Simon

SEPTEMBRE

1^{ER} SEPTEMBRE

RENTÉE DES CLASSES

6 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
Place des Rendez-vous

20 SEPTEMBRE

INAUGURATION DU PÔLE
SPORTIF DES RONZIÈRES

25 SEPTEMBRE

CONSEIL MUNICIPAL
19h30 • Ancienne mairie



Forum des associations

On pense déjà à la rentrée de septembre !
Notez d'ores et déjà dans vos agendas que
le Forum des associations se tiendra
le samedi 6 septembre 2025
sur la place des Rendez-vous.



Retrouvez toutes les actualités
de la mairie sur la nouvelle
application CityAll !



Téléchargez gratuitement
CityAll puis sélectionnez
votre ville

